# Fiche de données de sécurité
## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** MicroSan
**Date d'exécution :** 21.05.2015 **Version (Révision) :** 3.0.0

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit
**MicroSan (39700-010000)**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
**Utilisations identifiées pertinentes**
Peinture / Application voir fiche technique

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---|---|
| **Fabricant/fournisseur :** | Bosshard + Co. AG<br>Lack- und Farbenfabrik |
| **Rue/Boîte Postale :** | Ifangstrasse 97 |
| **Sigle du pays/Code postal/Localité:** | 8153 Rümlang |
| **Téléphone :** | ++41 44 817 73 73 |
| **Telefax :** | ++41 44 817 73 00 |
| **Contact :** | bosshard@bosshard-farben.ch |

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence
Tox-Zentrale ZH ++41 44 251 51 51 Kurzwahl 145

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange
**Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]**
Aucune

### 2.2 Éléments d'étiquetage
**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Conseils de prudence**

| | |
|---|---|
| P102 | À conserver hors de portée des enfants. |
| P260 | Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. |

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

| | |
|---|---|
| EUH208 | Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique. |

### 2.3 Autres dangers
Aucune

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2 Mélanges
**Composants dangereux**

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9; N°CAS : 2634-33-5

| | |
|---|---|
| Poids : | ≥ 0.005 - < 0.05 % |
| Classification 1272/2008 [CLP] : | Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 |

**Indications diverses**
Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours
**Informations générales**
En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle

souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Après contact avec le produit consulter un médecin.

### En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

### Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

### En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Poudre d'extinction mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Eau en aérosol

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

### 5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Tenir à l´écart de toute source d´ignition, ventiler l´endroit. Ne pas inhalter les vapeurs. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer avec des détergents. Eviter les solvants.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les réglementations de la protection du travail. Éviter de: Contact avec les yeux Génération/formation d'aérosols Contact avec la peau Ne pas inhalter les vapeurs. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

### Mesures de protection

**Mesures de lutte contre l'incendie**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Demandes d'aires de stockage et de récipients

L´équipement électrique devrait être protégé de façon appropriée. Les sols devrait être en matériau non conducteur. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

### Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart de: acide fort, bases forte, Agent oxydant

**Classe de stockage ( D ) :** 12
**Classe de stockage (TRGS 510) ( D ) :** 12

### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d´un matériau identique à celui d´origine. Informationes supplémentaires voir l´etiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Observer le mode d'emploi. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d´exposition, porter des appareils respiratoires.

## 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelle

### Protection yeux/visage

Utiliser des lunettes de protection.

### Protection de la peau

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

**Protection corporelle**

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### Protection respiratoire

Masques à filtre combiné A2 - P2 pour les travaux de courte durée. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max.du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

### Aspect

**État :** liquide
**Couleur :** couleur

### Odeur
caractéristique

### Données de sécurité

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :** | ( 1013 hPa ) | ca. | 100 | °C |
| **Point éclair :** | | | non applicable | |
| **Pression de la vapeur :** | ( 50 °C ) | | 123 | hPa |
| **Densité :** | ( 20 °C ) | ca. | 1.5 | g/cm$^3$ |
| **Test de séparation des solvants :** | ( 20 °C ) | | non applicable | |
| **Soluble dans l'eau:** | ( 20 °C ) | | miscible | |
| **pH :** | ( 20 °C / 100 g/l ) | | 9 - 10 | |
| **Viscosité :** | ( 20 °C ) | | 1000 - 1400 | mPa.s |

### 9.2 Autres informations
Aucune

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité
Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique
Aucune information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.5 Matières incompatibles
Alcalies (bases), concentré. Réaction exothermique avec: Acide, Agent oxydant.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux
La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. La respiration de solvants en qualités dépassant les limites de la valeur MAK est nuisible à la santé; elle peut irriter les muqueuses et l'appareil respiratoire, provoquer des maladies de foie ou des reins ainsi qu'une atteinte au système nerveux central. Symptômes: maux de tête, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, effet narcotique et, dans des cas exceptionnels, évanouissement. Des contacts prolongés ou répetés sont susceptibles de troubler la rélipidation naturelle de la peau et d'en causer le dessèchement. L'absorption du produit par le corps à travers la peau est possible. Les éclaboussures de solvant peuvent irriter les yeux et y causer des blessures réversibles.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Aucune information disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 12.1 Toxicité
Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques
Aucune

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne pas jeter égouts ou dans les parages. Eliminer en observant les réglementations administratives.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets
**Élimination du produit/de l'emballage**

**Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV**

**Code des déchets produit**
08 01 12 S

**Code des déchets conditionnement**
Élimination appropriée / Emballage Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Directives nationales**

**Technische Anleitung Luft (TA-Luft) ( D )**
Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

**Classe risque aquatique (WGK)**
Classe ( D ) : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune information disponible.

## SECTION 16: Autres informations

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et

son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Toutefois, nous n´avons pas connaissance des conditions de travail données de l´utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L´utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

### 16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|---|---|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

### 16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.6 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.